

REGLEMENT DU BIKE&RUN

1/ **L'Association Metz Triathlon** est l'organisateur du **Bike&Run du Parc de la Seille 2016**.

Le Bike&Run du Parc de la Seille 2016 est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon, sous couvert de la Ligue de Lorraine de Triathlon. Cette épreuve est inscrite au calendrier fédéral officiel 2015-2016.

Il bénéficie des garanties assurances inscrites au contrat de la FFTRI auprès du **Cabinet Gomis-Garrigues, contrat ALLIANZ n°54050159**.

2/ Le Bike&Run du Parc de la Seille 2016 est couvert de par son Agrément FFTRI. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsable des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement.

3/ Le Bike&Run du Parc de la Seille 2016 se déroulera à Metz le dimanche 24 janvier 2016 sur le site du Parc de la Seille, avenue Louis le Débonnaire.

Le Bike&Run du Parc de la Seille 2016 aura trois courses à son programme :

- ~ **Bike&Run format XS** (environ 12km) ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories minimales, cadets, juniors, séniors et vétérans
- ~ **Bike&Run format 6-9 ans** (environ 2km200) ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories mini-poussins et poussins
- ~ **Bike&Run format 10-13 ans** (environ 4km) ouvert aux licenciés et non licenciés des catégories pupilles et benjamins

4/ Nombre maximal de participants :

- ~ Bike&Run format XS **maxi 150 équipes**
- ~ Bike&Run format 10-13 ans **maxi 60 équipes**
- ~ Bike&Run format 6-9 ans **maxi 60 équipes**

5/ Inscriptions :

Les inscriptions seront possibles sur formulaire papier ou sur internet

- Les bulletins d'inscription papier sont téléchargeables sur www.metz-triathlon.com et à retourner complets (bulletin/certif médical ou copie licence/paiement) avant le 20 janvier 2016 (cachet de la poste faisant foi) à :
Metz Triathlon, Complexe Sportif Saint Symphorien 57050 Longeville les Metz
- Inscriptions internet possibles sur www.chronopro.net

Inscriptions possibles le samedi 23 janvier 2016 au Complexe Sportif Saint Symphorien de 16h00 à 18h30 (dans la limite des places disponibles)

Inscriptions possibles le dimanche matin au Parc de la Seille à partir de 7h30 et jusque 30 minutes avant le départ de chaque course (dans la limite des places disponibles)

6/ Retrait des dossards :

Retrait des dossards possible le samedi 23 janvier 2016 au Complexe Sportif Saint Symphorien de 16h00 à 18h30

Retrait des dossards possible le dimanche matin au Parc de la Seille à partir de 7h30 et jusque 15 minutes avant le départ de chaque course

7/ Récapitulatif Horaires :

Samedi 23 janvier 2016 :

Complexe Sportif Saint Symphorien 16h00 à 18h30 retrait des dossards et inscription

Dimanche 24 janvier 2016 :

Parc de la Seille 7h30 retrait des dossards et inscription

9h30 Bike&Run XS

11h00 Bike&Run 10-13 ans

11h45 Bike&Run 6-9 ans

12h30 Remise des Prix et Buffet Campagnard

8/ Réglementation :

Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon.

Ces règles sont consultables sur www.fftri.com/files/pdf/RGF2015_web.pdf

Quelques rappels :

- **Accès aux épreuves** : pour participer à une épreuve, l'athlète doit posséder l'âge requis en fonction de l'épreuve et être licencié (à l'année ou à la journée) pour la pratique concernée. Il doit remplir un bulletin d'engagement fourni par l'organisateur et régler les droits d'inscription. En signant ce bulletin, il accepte de se conformer à la Réglementation Générale de la FFTRI. Il ne doit pas être frappé d'interdiction temporaire ou totale de concourir par une Commission Disciplinaire au moment de son engagement. Il doit, le jour de l'épreuve, avant le départ, émarger la liste des engagés et présenter sa carte licence. Les licenciés à la journée doivent présenter **un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon ou Bike&Run en compétition** de moins d'un an.

Règles Générales : Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels et posséder une licence valide. Les compétiteurs sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que celui-ci est conforme aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

La permutation des équipiers est libre avec possibilité de ne pas rester groupés. Au moins une zone de regroupement par tour (présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue) devra être mise en place par l'organisateur.

Départ des coureurs à pieds sur une boucle pédestre de 300 à 600m, les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

Composition des équipes :

o Sur les épreuves Jeunes, en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée, les jeunes (de mini-poussin à benjamin) constituent :

soit des équipes de même catégorie d'âge

soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âges successives (mini-poussin et poussin / pupilles et benjamin.)

o Sur les autres épreuves, la composition des équipes est libre en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée.

Une équipe composée de licenciés de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie la plus âgée. Un Vétéran faisant équipe avec une autre catégorie d'âge, sera classé dans la catégorie Senior.

Concurrent :

o Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.

o Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

o Les concurrents porteront en permanence leur dossard (devant).

o Un seul concurrent est autorisé sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.

o Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo.

o Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

- **Exposé de course** : Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé de course. Aucune protestation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité lors de cet exposé.

- **Discipline et arbitrage** : Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel. La nudité est interdite.

9/Annulation :

En cas d'annulation pour force majeure, les droits d'inscription seront remboursés à 50%

10/Droit à l'image – CNIL

Chaque coureur autorise l'organisation du Bike&Run de Metz à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Bike&Run pour cette année et pour les années suivantes, y compris pour prolongations éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

11/ Organisation :

Inscriptions et informations :

Dimitri MAXAN dimitri_maxan@metz-triathlon.com

Bulletin d'inscription, règlement, résultats et photos :

www.metz-triathlon.com

Chronométrateur, inscriptions en ligne et résultats :

www.chronopro.net

Metz le 20 novembre 2015